



analyser pour s'engager

ANALYSE

Principes éthiques de la « nouvelle culture de l'eau »

Document d'analyse et de réflexion

MARS 2019

PRINCIPES ÉTHIQUES DE LA « NOUVELLE CULTURE DE L'EAU »

PEDRO ARROJO AGUDO, Professeur émérite du département d'Analyse économique de l'Université de Saragosse, membre du parti Podemos.

B IEN que nous vivions sur la « planète bleue » (ou « planète eau »), un milliard de personnes n'ont toujours pas d'accès garanti à l'eau potable, ce qui entraîne plus de 10.000 morts par jour. Dans ce contexte, il n'est pas exagéré de prétendre que notre planète souffre d'une crise globale... de l'eau ! Une crise qui est souvent caractérisée comme une « crise de la rareté », tout spécialement dans la perspective actuelle du changement climatique. Pourtant, les problèmes ne sont pas tellement de pénurie, mais plutôt de qualité et d'accessibilité. Dans notre modèle de développement, nous avons détruit la santé des écosystèmes aquatiques et, du même coup, celle des communautés les plus vulnérables. Car ce milliard de personnes qui n'ont pas d'accès garanti à l'eau potable sont un milliard de pauvres qui vivent à proximité d'une rivière, d'un lac, de puits ou de fontaines contaminés. Et je ne compte pas les millions de personnes qui boivent chaque jour des eaux chargées de métaux lourds et d'autres matières toxiques. Et finissent par tomber malades et décèdent pour cette raison – sans que les statistiques établissent de lien entre leur mort et l'eau qu'elles auront bue.

Par ailleurs, la contamination systématique des eaux continentales et côtières, et la construction de dizaines de milliers de grands barrages qui rompent la continuité des habitats fluviaux, ont provoqué une dégradation massive des pêches, tant dans les lacs et rivières que sur les plateformes côtières, mettant fin, dans bien des cas, à la pêche, qui est la source de protéines du pauvre.

Dans ce contexte, le modèle néo-libéral dominant avance l'argument selon lequel, puisque nous avons rendu rares les eaux de qualité, et que de telles eaux sont extrêmement utiles, nous devons assumer que, comme « bien utile et rare », l'eau de qualité doit être gérée comme un pur « bien économique ». Dans ce cadre conceptuel, depuis les années 1990, la Banque Mondiale en est venue à conditionner ses crédits et ses aides à la privatisation préalable des services de production et d'assainissement de l'eau dans les pays en développement. Malheureusement ces politiques, loin de résoudre la crise, l'ont aggravée en transformant les citoyens en simples clients. Avec pour conséquence d'accroître la vulnérabilité des plus faibles.

POUR UNE TRANSITION HYDROLOGIQUE

Je soutiens que l'humanité affronte une crise globale de l'eau provoquée par trois impasses critiques qui mettent en question le modèle de globalisation en cours :

- la non durabilité environnementale de nos écosystèmes aquatiques ;
- l'impasse de la pauvreté et des inégalités dans un système socio-économique profondément immoral ;
- le manque de gouvernance dans les services de production et de purification des eaux, aggravé par les politiques de privatisation et de marchandisation de ces services et de l'eau elle-même.

Cette crise globale de l'eau est par ailleurs accélérée par le changement climatique en cours et à venir. La montée des températures devrait prochainement intensifier l'évaporation des mers. Dès lors, le rythme des précipitations augmentera sur l'ensemble de la planète. Mais les problèmes viennent et viendront des changements dans la distribution territoriale et la variabilité de ces précipitations. En Europe par exemple, les zones les plus pluvieuses, au nord du continent, connaîtront en moyenne de plus importantes précipitations, tandis que dans les régions méditerranéennes, au sud, il pleuvra en moyenne moins ; et, ce qui est plus grave encore, la variabilité pluviométrique augmentera, accentuant le risque de sécheresses (plus longues et intensives) et d'inondations, sous des phénomènes orageux et de « goutte froide » (brusque bourrasque) plus intenses qui engendreront des pointes de crues plus fortes dans nos cours d'eau.

Il n'est pas douteux que le facteur clé dans la genèse du changement climatique est le facteur énergétique ; c'est pourquoi la nécessité d'assumer un processus historique de transition *énergétique* est de plus en plus évidente et urgente. Cependant, pour ce qui concerne les effets sociaux du changement climatique, la clé, c'est l'eau. C'est la raison pour laquelle nous devrions assumer l'urgente nécessité d'une profonde transition *hydrologique*. Une transition hydrologique qui, étant de toute façon nécessaire, se fait plus urgente dans la perspective actuelle de changement climatique.

ANALYSE

Ce défi de la transition hydrologique est souvent caractérisé comme un défi technologique. Cependant, de mon point de vue, et tout en reconnaissant l'importance de développer les opportunités que nous offrent les nouvelles technologies déjà disponibles et à venir, j'estime que nous devons affronter des changements profonds dans l'échelle de valeurs qui régit notre relation à la nature et les relations entre nous, au sein de la société. Il est urgent de développer et de promouvoir une « nouvelle culture de l'eau » qui nous permette, avant tout, de faire la paix avec nos cours d'eau et d'instaurer un nouvel ordre éthique fondé sur le principe de durabilité. Tout comme nous ne pouvons continuer à exploiter les forêts en les considérant comme de simples magasins de bois, il faut gérer les rivières comme des écosystèmes vivants et non comme de simples canaux de H₂O.

Comme l'exige la Directive-cadre sur l'eau de l'Union européenne, il faut changer nos modèles. Il convient ainsi de passer de l'approche « utilitaire » de nos rivières et des modèles traditionnels de « gestion des ressources », basés sur les grands ouvrages hydrauliques subventionnés, pour obtenir des ressources en eau, évacuer nos déchets et naviguer, à de nouveaux modèles de gestion écosystémique. Ceux-ci doivent garantir la durabilité, la bonne santé et la fonctionnalité écologique de ces écosystèmes, qui portent la vie dans les îles et les continents, y compris notre vie comme société humaine.

“ Gérer l'eau selon la logique du marché serait une grave erreur dans la mesure où sa valeur et ses fonctions vont bien au-delà de ses utilités productives.

PRINCIPES ÉTHIQUES

Mais il faut aussi, par ailleurs, affronter la crise sociale et éthique qui affecte la gouvernance de nos services de distribution et d'assainissement des eaux. De ce point de vue, l'on peut mettre en face-à-face la gestion de l'eau et celle du bois, une autre ressource naturelle renouvelable. En ces matières, en supposant que nous arrivions à comprendre et à mettre en pratique le principe de la durabilité, nous assumerions des stratégies effectives de gestion forestière qui permettraient d'obtenir des ressources en bois tout en garantissant la durabilité et

la bonne santé de nos forêts. Et de même, nous développerions une gestion hydrologique qui permettrait d'obtenir des ressources hydriques tout en garantissant la durabilité de nos rivières et nos eaux souterraines.

Mais quels sont les principes éthiques qui devraient présider à la gestion de ces deux ressources, une fois extraites de la nature ? Dans le cas du bois, je pense qu'il serait raisonnable que le bûcheron ou l'entreprise de bois, tout en respectant la durabilité de la forêt, vende les troncs au marchand de bois, et que celui-ci vende les planches au charpentier ou à la fabrique de meubles. Cela signifie que j'estime raisonnable une gestion commerciale du bois. Par contre, gérer l'eau selon la logique du marché serait une grave erreur dans la mesure où sa valeur et ses fonctions vont bien au-delà de ses utilités productives. Les Nations Unies reconnaissent d'ailleurs que l'accès aux services basiques de distribution et d'assainissement d'eau potable doit être considéré et géré comme un droit humain, dès lors que nous reconnaissons l'importance de l'eau en matière de santé publique et de cohésion sociale des communautés et des sociétés. Nous parlons bien de fonctions et de valeurs qui ne s'achètent ni ne se vendent. Des valeurs qui doivent être gérées avec une priorité maximale, à partir de critères qui débordent de loin la logique du marché.

En somme, de mon point de vue, la valeur de l'eau est liée à des fonctions et des utilités diverses, elles-mêmes liées à des catégories éthiques de divers rangs, qui demandent des modèles de gestion qui reconnaissent des priorités distinctes, ainsi que des objectifs et des critères de gestion différents en fonction du type d'usage envisagé.

Dès lors, même si l'eau est toujours H₂O, plus ou moins pure, on doit distinguer, à mon avis, selon la diversité des usages, les catégories éthiques suivantes :

- **L'eau-vie.** Dans ses fonctions fondamentales de survie, tant des êtres humains que des autres êtres vivants, elle doit avoir la priorité absolue, et être considérée comme un droit humain de façon que soient garantis la durabilité des écosystèmes et l'accès de tous à des quantités basiques d'eau de qualité (60 litres par personne et par jour, ce qui représente seulement 1,2% de la quantité totale d'eau que nous puisons dans des rivières et des aquifères pour les différentes utilisations). Il faut aussi inclure dans cette catégorie les droits traditionnels liés à l'eau nécessaire pour produire les aliments dont dépend la survie de nombreuses communautés vulnérables.
- **L'eau-citoyenneté.** Dans ses fonctions pour la santé et la cohésion sociale (services à domicile de

distribution et d'assainissement de l'eau) ou dans des activités d'intérêt général, qui doivent être situées à un second niveau de priorité, en connexion avec les droits de citoyenneté, en respectant l'intérêt général de la société.

Sa gestion doit relier les droits et les devoirs de citoyenneté, mettant en œuvre des modèles de gestion publique participative sous contrôle social, avec des systèmes tarifaires sous critères sociaux qui permettent d'offrir des services à la fois efficaces et d'accès universel.

- L'eau-croissance économique.

Dans ses fonctions productives qui engendrent des bénéfices, en connexion avec le droit à améliorer notre niveau de vie et à nous enrichir, elle doit se gérer à un troisième niveau de priorité, en instaurant des critères de rationalité économique, comme l'exige la Directive-cadre sur l'eau de l'Union européenne. Elle représente la plus grande partie de l'eau utilisée et engendre les principaux problèmes de contamination. En tout cas, il faudrait évaluer socialement ce qu'il serait raisonnable de considérer comme niveaux de « nécessité » et de « suffisance », en donnant la priorité au droit au développement des moins développés, en appliquant des critères d'équité sociale et interterritoriale.

- **L'eau-délict.** Dans des usages productifs qui mettent en danger les droits humains ou la durabilité des écosystèmes et qui, dès lors, dans la mesure où ils sont illégitimes, doivent être illégaux. Pensons aux activités de mine à ciel ouvert, qui engendrent des risques inacceptables de contamination avec des métaux lourds, ou au fracking¹ hydraulique...

“ Aucune rivière du monde ne sera à sec si on lui enlève les 1,2% d'eau que nous extrayons aujourd'hui pour satisfaire la part nécessaire liée à l'eau-vie.

POUR CONTRÔLER NOTRE INSATIABLE VORACITÉ ÉCONOMIQUE

Si nous analysons les problèmes de pénurie d'eau de qualité dans nos divers territoires, pénuries qui dérivent de notre insatiable voracité économique, productiviste et consumériste, nous trouverons des solutions raisonnables, justes et durables à condition d'appliquer cette vision éthique liée à la « nouvelle culture de l'eau ».

“

En matière de droits humains, les pénuries d'eau qui entraînent des catastrophes humanitaires sont injustifiables. En matière de droits citoyens, sa rareté, témoignant d'échecs politiques et sociaux dans la mise en œuvre de services de base qui doivent être prioritairement garantis, l'est tout autant. Aucune rivière du monde ne sera à sec si on lui enlève les 1,2% d'eau que nous extrayons aujourd'hui pour satisfaire la part nécessaire liée à l'eau-vie. De même, aucune ne sera à sec si nous extrayons 10 ou 15% de ce que nous extrayons aujourd'hui pour assumer les services de production d'eau et d'assainissement, considérés comme « eau-citoyenneté ».

En revanche, si nous abordons le point de vue de l'eau-croissance économique, nous sommes bel et bien confrontés à la nécessité de gérer la pression de demandes toujours croissantes, générées par l'insatiable ambition de l'être humain – et spécialement celle des plus riches. Sur ce front, il peut donc y avoir pénurie. Mais cette pénurie ne doit pas être affrontée comme s'il s'agissait d'une tragédie qui devrait à tout prix être évitée au moyen de grands travaux hydrauliques, à charge du Trésor, et avec n'importe quels impacts environnementaux. Cette pénurie doit plutôt être considérée comme une réalité inexorable, qu'il convient de gérer en accordant la priorité à l'« eau-vie » (et en tenant compte de la durabilité des écosystèmes hydriques), puis à l'« eau-citoyenneté », en mettant en œuvre la rationalité économique pertinente, avec laquelle nous gérons la rareté d'autres intrants et ressources économiques.

De ce point de vue, je défends l'idée selon laquelle ce que nous appelons incorrectement les « déficits hydriques », dont on continue de parler dans les modèles traditionnels obsolètes d'aménagement et de gestion des eaux, devraient plus proprement être qualifiés d'excédents structurels d'ambition et d'irresponsabilité. ■

ANALYSE

NOTE

1. Le fracking hydraulique est la fracturation de la roche par injection d'eau à haute pression – opération qui n'est pas sans impacts dommageables (NdT).



analyser pour s'engager

Rue Maurice Liétart, 31/4
B-1150 Bruxelles
Tél. : +32/(0)2/738.08.28

centreavec.be

Avec le soutien de la fédération Wallonie-Bruxelles